

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Ce qui n'est pas utile à l'essaim, n'est point utile à l'abeille. »

Montesquieu

AOÛT 2005

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Vous avez effectué votre récolte ou engrangé votre récolte d'été. Ou c'est une question de jour pour que tout cela soit terminé. Ne tardez pas trop; des opérations à exécuter en août dépendra un bon hivernage... et un bon démarrage au printemps prochain. Oui, oui, traitement et nourrissage sont cruciaux pour le succès de vos colonies.

Bien sûr, si vous voulez mettre votre miel sur le marché vous l'aurez fait contrôler par votre contrôleur/contrôleuse de section. Et puis, obtenir le label



Photos R. Aubry

est une «sanction» somme toute bien agréable après tous les efforts fournis par les abeilles et leur berger/bergère.

Votre récolte terminée, vous vous plongerez dans vos ruches pour vous assurer de la présence d'une reine marquée. Ou vous la marquerez le cas échéant; les populations sont moins importantes et vous la trouverez plus facilement. C'est encore aussi le moment de changer de reine si elle prend de l'âge ou si elle ne vous a pas donné satisfaction.

Vous profiterez de l'ouverture de la ruche pour contrôler l'état du couvain et pour évaluer les quantités de nourriture à disposition. Enfin, vous enlèverez deux (voire trois) cadres pour resserrer la colonie en vue des mois d'hiver.

Vous procéderez ensuite au nourrissage. On recommande de le faire en deux étapes. D'abord quelques litres (env. 5) avant le traitement. En effet, on a constaté que les abeilles consomment plus que d'habitude pendant le traitement à l'acide formique.

Vous avez le choix entre faire votre sirop vous-même et, suivant le nombre de ruches que vous possédez, l'acheter tout fait. Pour sa composition, chaque livre apicole possède une recette. Le sirop pour l'hivernage devrait contenir au minimum 60% de sucre. L'autre méthode consiste à acheter dans le commerce des sirops tout prêts ; ils conviennent très bien et, selon les fournisseurs, le conditionnement est extrêmement pratique.

Ce premier nourrissage digéré, ce sera le moment de faire votre premier traitement à l'acide formique. L'acide formique reste le traitement le plus efficace et le plus « naturel ». Et finalement, lorsque l'on a pratiqué 2 à 3 fois et que l'on respecte scrupuleusement les indications, ce travail est des plus facile.

Pour éviter un problème qui s'est posé parfois, à savoir l'emballement de la reine, il est recommandé de verser l'acide formique dans le diffuseur la veille et de ne poser le diffuseur dans la ruche que le lendemain matin, de très bon heure de préférence. Cette manière de pratiquer évite la brusque diffusion initiale de formique qui déplaît si profondément à nos protégées.

Ce premier traitement dure 7 jours. Immédiatement après, vous pourrez finir de nourrir. Plus tôt vous pourrez finir ce nourrissage, mieux la colonie s'en portera. Le travail de transformation est harassant et il convient de le faire exécuter par des abeilles qui sont de toute manière condamnées à mourir prochainement. Et d'épargner ainsi les abeilles d'hiver. Mais souvent, ce n'est qu'au printemps suivant que l'on vérifie l'exactitude de cette pratique ! Et puis nourrir suffisamment tôt permet une évaporation plus facile et plus rapide lorsque les températures sont encore élevées. Sans parler du risque de fermentation si l'on si prend vraiment trop tard.

Si, à fin juillet, la chute naturelle de varroa dépassait 10 individus/jour, un second traitement sera nécessaire dès mi-septembre (pendant 14 jours). Enfin, le traitement provoquant des chutes de varroa encore pendant une quinzaine de jours après l'enlèvement des diffuseurs, un comptage début octobre devrait vous renseigner sur le taux réel d'infestation. A moins d'un varroa/jour, le traitement à l'acide oxalique ne sera pas nécessaire.

Toutes ces opérations réalisées au rucher seront bien entendu reportées dans votre auto-contrôle. Cela fait aussi partie, en quelque sorte, des bonnes pratiques apicoles.

Chère apicultrice, cher apiculteur: bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

